

Réf: Dossier N° : 55103

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « ESPACE MEDICAL ROUTE D'ANYAMA » en abrégé «E.M.R.A »

Siège social : ANYAMA - ANYAMA ANYAMA, EN FACE DE GARAGE  
SYLLA, 14 BP 397 ABJ 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 05 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ESPACE MEDICAL ROUTE D'ANYAMA » en abrégé  
«E.M.R.A ».

Objet: Consultation générale et spécialité, consultation prénatal, échographie et laboratoire, pharmacie.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ANYAMA - ANYAMA ANYAMA, EN FACE DE GARAGE  
SYLLA, 14 BP 397 ABJ 14

GERANT: Monsieur OUATTARA NAKPALO.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25904 du 05/10/2018 au Tribunal du  
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°23296 du 05/10/2018

